



EXPOSITION au congrès de l'ATQ – INSCRIPTION

Nom (membre, guilde ou regroupement): _____

Responsable du groupe : _____

Tél. ou courriel : _____

Nombre de pièces (max 3 par membre) : _____

UNE TABLE par guilde (ou selon l'espace disponible)

Aucun panneau de disponible et interdiction d'afficher ou d'accrocher aux murs

Notez que la salle d'exposition est surveillée en tout temps par des membres ou des bénévoles mais que l'ATQ n'est pas responsable des pertes ou dommages aux pièces lors de l'exposition.

Les membres pourront exposer jusqu'à trois pièces chacune, seules ou en groupe.

Pour les membres qui ne sont pas dans un regroupement qui réservent une table :

Espace prévu sur la table des tisserandes indépendantes

Nom : _____

Nombre de pièces (max 3 par membre) : _____

Chaque guilde ou regroupement, membre de l'ATQ, peut exposer trois pièces additionnelles provenant de leurs membres qui ne sont pas membres de l'ATQ.

Les membres, qui exposent leurs pièces, acceptent la publication des photos prises lors du congrès et qui servent à la promotion de l'ATQ.

Date limite d'inscription : 15 avril 2024

—————→ **Aucune inscription n'est acceptée après cette date.**

Faire parvenir à
atq.secretaire@gmail.com

